

AOP « CABRIÈRES »

Annonce de mise en consultation publique

Lors de sa séance du 18/06/2026, le comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses de l'INAO a décidé la mise en consultation publique du projet d'aire parcellaire de l'appellation d'origine susmentionnée.

Ce projet d'aire parcellaire concerne la commune de Cabrières dans le département de l'Hérault.

La consultation se déroulera du 10/07/2026 au 10/09/2026 inclus.

Les plans matérialisant le projet d'aire parcellaire pourront être consultés en mairie de la commune concernée aux jours et heures habituels d'ouverture pendant la durée de consultation.

Pendant ce délai, et conformément à la Directive INAO relative aux procédures de délimitation des indications géographiques, toute personne ayant un intérêt à agir pourra formuler des réclamations auprès de l'INAO :

- Via le site demarche.numerique.gouv.fr :
- <https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/projet-aop-cabrieres-avis-de-consultation-aire-par>
- Ou auprès de l'INAO par courrier à l'adresse suivante : INAO – Délégation Territoriale Occitanie Bâtiment NEOS 697 avenue Etienne Méhul, CA Croix d'Argent, 34070 MONTPELLIER
- Ou par courriel à l'adresse suivante : INAO-MONTPELLIER@inao.gouv.fr

Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 10/09/2026, le cachet de la poste ou l'accusé de réception électronique faisant foi.

Le dossier complet est consultable dans le délai prévu ci-dessus au siège de l'ODG de l'AOP « Languedoc », Mas de Saporta – CS 30030 34973 LATTES ainsi qu'au site INAO susnommé aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.